

République Française

Carte d'identité des Journalistes Professionnels n° 95598

Le détenteur de cette carte est journaliste professionnel dans les conditions fixées par la loi (articles L.7111-3 à L.7111-6 du code du travail)



le titulaire

PRESSE 2023

HUBERT VIALATTE

CARTE OFFICIELLE valable jusqu'au 31 mars 2024

Signature des deux délégués

